

L'Église catholique en Irlande

— o —

Comment les catholiques constituent le budget du Culte

Voici un extrait d'une enquête sur l'organisation d'une grande Eglise séparée de l'Etat, qui se passe de commentaires :

« Le budget du curé irlandais est formé de la manière suivante : deux fois par an, à Noël et à Pâques, plus rarement une seule fois, les chefs de famille viennent déposer leur offrande entre les mains du curé, après la messe ; quelquefois, surtout dans les villes, le curé passe à domicile. En règle générale, les Irlandais sont très généreux pour leurs prêtres. Il est difficile de savoir le montant de ces offrandes, appelées « dues. » Voici quelques exemples saisis sur le vif : à Dublin, à Belfast, à Cork, les petits boutiquiers jouissant d'une modeste aisance donnent 25 francs par an ; à Limerick, le principal garçon de Glenworth Hotel m'a dit spontanément qu'il donnait 12 fr. 50 par an à son curé — l'hôtel, d'après les guides, est un des trois meilleurs de la ville ; — sur la porte de l'église de Swords, village de 800 à 900 habitants, du diocèse de Dublin et centre d'une paroisse de 3000 à 4000 âmes, était affichée une liste de « dues. » Le vicaire, distingué et aimable, me dit que cette liste représentait l'offrande des fermiers pauvres qui avaient attendu la moisson pour se libérer. Presque tous avaient donné 3 fr. 10.

« Le pêcheur qui m'a transporté de Kilrush dans l'île de Scattery, célèbre par ses antiquités, me prie de remettre à son curé 6 fr. 25. Celui-ci fit remarquer que cette somme représentait deux « dues. » Les chefs de familles qui ne peuvent venir à l'église font leur offrande à l'occasion de la station.

« Les honoraires de messes constituent une part importante du budget. Ce tarif officiel est de 3 fr. 10 dans le Kerry, de 4 fr. 25 en moyenne dans les autres diocèses ; mais les fidèles, au dire de beaucoup de prêtres, donnent à peu près toujours 6 fr. 25, même dans les diocèses les plus pauvres, et les prêtres ont toujours des messes à célébrer.

« Dans le sud, il est de tradition que la jeune mariée offre au curé de sa paroisse tant pour cent de sa dot ; dans le nord, les amis d'un défunt font, le jour de ses funérailles, une quête dont le montant est remis au curé ; il s'est élevé parfois au